

Les exploitants ont jusqu'à 2017 pour remplacer ou adapter leur matériel roulant afin d'être en conformité avec les règles de construction du DDA. L'autorité organisatrice des transports de personnes, Merseytravel, a tenté de persuader les exploitants privés de remplacer leurs anciens véhicules à une fréquence plus rapide, mais n'a pas pu les y contraindre.

De nombreuses personnes ne peuvent pas accéder au bus en raison de voitures stationnées au droit des arrêts. Les voyageurs handicapés doivent également faire face à des pannes du système d'agenouillement ou de la rampe des bus, ou bien à l'incapacité de certains conducteurs à faire fonctionner ces équipements. Les autres passagers refusent fréquemment l'accès des utilisateurs de fauteuil roulant à des véhicules accessibles.

Merseytravel a mené un certain nombre d'initiatives relatives à l'accès aux transports publics, notamment : 1/La compilation d'un guide sur le transport de passagers dans la région de Merseyside, contenant des informations sur les aménagements pour l'accès aux transports, ([http://www.merseytravel.gov.uk/information\\_access-guide.html](http://www.merseytravel.gov.uk/information_access-guide.html)). 2/ La coordination du comité du transport accessible, une tribune de personnes âgées et de personnes handicapées des cinq districts du Merseyside qui se rencontre toutes les six semaines. 3/ Le code du Merseyside des bonnes pratiques pour l'accès et la mobilité – un document de conseil reflétant les meilleures pratiques et les exigences réglementaires actuelles pour la conception de bâtiments, d'autoroutes ou de systèmes de transport. ([www.accesscode.info](http://www.accesscode.info)).